

# Conditions générales de vente

## 1. Domaine d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la société Publicity Shop Sàrl. Elles ont caractère obligatoire si elles sont déclarées comme applicables dans l'offre ou dans la confirmation de commande, ainsi que lorsqu'elles sont transmises en même temps que les documents précités. Les conditions contraires du client ne s'appliquent que si elles ont été acceptées explicitement et par écrit par Publicity Shop Sàrl.

## 2. Offres

Les offres de Publicity Shop Sàrl sont valables pendant 30 jours sauf mention contraire dans l'offre. Les prix se réfèrent aux délais de production indiqués.

A défaut d'indications contraires, les calculs de prix se fondent sur des documents et des données complets, ainsi que sur des indications absolument claires ne pouvant induire de malentendus concernant le contenu, la forme, la couleur et les dimensions de l'ouvrage.

Les offres effectuées sur la base de documents imprécis ou non disponibles sont seulement indicatives.

## 3. Prestations

Publicity Shop Sàrl s'engage à réaliser la prestation commandée et le client à payer l'ensemble des frais occasionnés. Les frais de PAO et de prise en charge des textiles en font également partie.

S'il devait s'avérer pendant l'exécution de la commande que les imprimés présentent un contenu illégal, Publicity Shop Sàrl est autorisée à résilier le contrat d'impression avec effet immédiat. Le client est tenu de rembourser tous les frais encourus jusqu'à la résiliation du contrat.

## 4. Documents de contrôle et de vérification

Le client est tenu de vérifier soigneusement le bon à tirer qui lui a été envoyé avant la réalisation ou l'impression et de le renvoyer signé dans les délais convenus. Une fois le bon à tirer signé, le client prend l'entière responsabilité des erreurs non signalées à Publicity Shop Sàrl. Les corrections et modifications communiquées par téléphone doivent être confirmées par écrit dans les 24 heures par le client, sinon elles n'ont aucune valeur juridique. Si le client renonce à la présentation des documents de contrôle et de vérification, il en assume entièrement le risque. Dans ce cas, la responsabilité de Publicity Shop Sàrl se limite à une faute grave.

## 5. Prix

Les prix proposés ou confirmés sont, sauf stipulation contraire, indiqués en CHF hors taxes, TVA en sus. Les frais d'envoi et d'emballage sont facturés en sus au client.

Toute modification du projet ou du délai peut impliquer une modification de prix. Si le client demande une modification de dernière minute, il accepte sans réserve le changement de prix, même si celui-ci ne lui a pas été communiqué.

Des frais supplémentaires peuvent être ajoutés si le matériel ou les fichiers fournis ne correspondent pas à ce qui était convenu (qualité, format, etc...)

## 6. Textiles fournis par le client

L'intégralité des conditions générales ci-présentes s'applique.

### 6.1. Prise en charge

Les textiles fournis par le client sont à livrer franco domicile à Publicity Shop Sàrl. Publicity Shop Sàrl calcule un forfait de prise en charge des textiles fournis par le client, selon la quantité et la valeur de ces textiles. Le montant de la prise en charge des textiles est communiqué dans la confirmation de commande.

Publicity Shop est en droit d'effectuer un test sur un endroit discret du textile.

Publicity Shop se réserve le droit de refuser un travail sur des textiles fournis par le client, ou alors d'exclure toute garantie.

### 6.2. Fourniture de pièces supplémentaires

En raison d'un risque de dégradation des textiles dû aux techniques de marquage, le client est dans l'obligation de fournir quelques pièces supplémentaires. Le nombre de pièces nécessaire est fixé dans la confirmation de commande. Si le client ne souhaite pas livrer plus de pièces, il assume le risque de recevoir moins de pièces que prévu.

En cas de prise en charge de textiles techniques, les points 6.3 et 6.4 sont applicables.

### 6.3. Assurance textiles techniques

Lors de la prise en charge de textiles, une prime d'assurance obligatoire dès 20.- de valeur de marchandise est facturée au client. Dès 501.- de valeur de marchandises, une partie de la prime sera ristournée si aucune réclamation n'est faite. Les montants de la prime et de la ristourne maximale sont fixés dans la confirmation de commande.

Le 1<sup>er</sup> textile n'est pas assuré, sauf si le client peut nous apporter un tissu identique afin de faire un test préalable.

Exemples de textiles techniques : textiles style GORE-TEX® ou Softshell®, vêtements de ski, vêtements thermiques, tenues de cyclisme. (liste non exhaustive)

### 6.4. Remboursement des textiles techniques abîmés

Publicity Shop rentre en discussion pour le remboursement d'un textile abîmé à condition qu'il soit irrécupérable, que l'impression soit complètement illisible ou de travers de plus de 10 degrés. Un pli ou une légère marque de pressage, une impression pas parfaitement couvrante ou légèrement floue, une migration de la couleur du textile polyester sublimé à travers le logo, un bouton ou une fermeture éclair abîmé ou une erreur de positionnement n'engendrent pas un remboursement du textile.

Le client est tenu d'accepter un compromis correct permettant de réparer un textile abîmé (couture, lavage, repassage) ou mal imprimé (neutralisation, lavage chimique, réimpression). Dans certains cas le compromis peut être de ne pas vous facturer l'impression.

Si le textile doit être remboursé selon les conditions ci-dessus, la prime d'assurance totale sera due par le client, et déduite du montant remboursé par Publicity Shop Sàrl. La valeur remboursée maximale est celle indiquée sur la feuille de « prise en charge de textiles tiers ».

Si le client peut obtenir de son propre fournisseur des textiles à moindre prix, il est prié de le signaler à Publicity Shop Sàrl. Le client pourra peut-être ainsi éviter de payer la totalité de la prime d'assurance.

## 7. Projets non aboutis

Publicity Shop est en droit de facturer les frais de PAO et graphisme pour les projets n'ayant pas abouti.

## 8. Commande pour un tiers

Toute personne physique ou représentant d'une personne morale qui demande l'exécution d'une prestation pour le compte d'autrui ou dans le but de facturer la prestation à un tiers est considéré comme le débiteur si aucun rapport valable de représentation n'est spécifié expressément.

## 9. Conditions de paiement

Toute marchandise retirée à l'atelier doit être payée comptant, sauf convention contraire.

En cas de paiement sur facture, le paiement doit être effectué dans les 30 jours, sans escompte. Les escomptes indus seront facturés ultérieurement. La marchandise reste propriété de Publicity Shop Sàrl jusqu'à réception du paiement.

Un montant d'acompte peut être demandé et fixé dans la confirmation de commande. Dès 1500.-, un acompte de 30% à la commande est automatiquement exigé. Pour les nouveaux clients, l'acompte est fixé à 50%. Publicity Shop Sàrl peut exiger des garanties de paiement, même après la confirmation de commande.

## 10. Frais de rappel et contentieux

Des frais de rappels de 10.- sont facturés dès le 2<sup>ème</sup> rappel. Des frais de 50.- sont facturés au 3<sup>ème</sup> rappel. Tous les frais de poursuites sont à charge du client. Publicity Shop Sàrl se réserve le droit de transmettre tout contentieux à une société de recouvrement, ceci dès l'échéance du délai de paiement de 30 jours.

## 11. Sous-livraison et sur-livraison

Les sous-livraisons et sur-livraisons jusqu'à 10% de la quantité commandée ne peuvent pas être contestées. La quantité effectivement livrée est facturée.

## 12. Tolérances usuelles de la branche

Restent réservées les tolérances usuelles dans la branche en matière d'exécution et de matériel (coupe, fidélité de reproductions, teintes, etc...) Toutes les tolérances imposées à Publicity Shop par ses fournisseurs sont également applicables à ses clients.

## 13. Refus de prendre livraison

Si le client ne prend pas livraison de sa marchandise dans un délai convenable, Publicity Shop Sàrl est en droit de la facturer et de l'entreposer aux frais et aux risques du client. La marchandise peut être détruite après un délai de 6 mois et après avoir dûment averti le client.

## 14. Marchandise fournie par le client

Toute marchandise fournie par le client pour l'exécution de sa commande doit parvenir à Publicity Shop Sàrl dans le délai convenu, franco domicile. L'entreposage de la marchandise se fait au risque du client.

## 15. Dommages liés au transport

Les dommages liés au transport sont à notifier immédiatement par écrit à l'entreprise de transport et Publicity Shop Sàrl.

## 16. Limitation de la responsabilité en cas de dommages aux véhicules

Publicity Shop Sàrl décline toute responsabilité pour les risques pouvant être couverts par une assurance casco partielle. Le client s'engage à faire marcher sa propre assurance si un tel sinistre survient ou devra supporter tous les frais si le véhicule n'est pas couvert par une assurance casco partielle.

## 17. Droits d'auteur en général

Les droits d'auteur des prestations artistiques et créatrices sont déterminés par les dispositions légales.

## 18. Droit de reproduction

La reproduction et l'impression de tous les modèles d'illustrations et de textes mis à la disposition de Publicity Shop Sàrl par le client sont effectuées sous la condition et la supposition que le client est en possession des droits de reproduction correspondants.

## 19. Droit d'utiliser les images des réalisations

Sauf demande écrite du client à la commande, Publicity Shop Sàrl se réserve le droit de photographier les travaux en cours et les produits finis. Ces images peuvent être utilisées comme référence pour nos clients et à des fins de marketing (site Internet, réseaux sociaux, mailing, etc...)

## 20. Réclamation pour vice de fabrication

La marchandise livrée par Publicity Shop Sàrl doit être vérifiée dès réception. Des réclamations doivent être adressées au plus tard 10 jours après réception. Passé ce délai, la livraison est considérée comme acceptée. En cas de réclamation justifiée, la réparation des vices est effectuée dans les meilleurs délais.

## 21. Données électroniques

Publicity Shop Sàrl n'assume aucune responsabilité pour la perte de données des fichiers électroniques fournis par le client. Le client doit conserver les données originales.

## 22. Données électroniques

Publicity Shop Sàrl décline toute responsabilité en cas de problème d'impression lié à un fichier original fourni par le client. Ceci englobe en particulier les problèmes de surimpression ou du rendu quadri-chrome (liste non-exhaustive).

## 23. Limitation de la responsabilité de Publicity Shop Sàrl

Sauf stipulation contraire mentionnée dans les présentes conditions générales de vente, la responsabilité de Publicity Shop Sàrl pour les dommages encourus par le client suite à une livraison non conforme, une non-livraison ou une livraison tardive se limite dans tous les cas à la valeur des frais d'impression ou de la marchandise. En cas de dépassement du délai, Publicity Shop Sàrl assume uniquement la responsabilité si une confirmation écrite du délai a été établie.

## 24. Loi applicable et for juridique

La loi suisse applicable. Le for juridique est Châtel-St-Denis

Publicity Shop Sàrl, juillet 2019

